ç

29/04/2020

LETTRE EN TEMPS DE CONFINEMENT N°18

TEMPS PASCAL

4ème dimanche

- EDITO-mot de Michel Berton (cliquez sur ma photo)
- DECLARATION EVEQUES CONFINEMENT
- ARTICLE DE LA CROIX DU 20 AVRIL
- PSAUME de la liturgie du dimanche
- EVANGILE DE CE DIMANCHE
- DANS LA BIBLE- porte-brebis-berger
- PAGE FORMATION conférence-chant-humour

Conférence des évêques de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 avril 2020
#COVID_19

COMMUNIQUE DU CONSEIL PERMANENT SUITE AUX ANNONCES DU PREMIER MINISTRE CONCERNANT LE DECONFINEMENT

Le Premier Ministre a annoncé ce 28 avril 2020 que les célébrations avec assemblées ne pourraient reprendre qu'à partir du 2 juin, même si les lieux de cultes pourraient rester ouverts comme ils le sont aujourd'hui, que la liturgie des obsèques pourrait toujours être célébrée, tant dans les églises que dans les cimetières, en limitant le nombre de participants à 20.

Le Conseil Permanent de la Conférence des évêques de France, au nom de tous les évêques, prend acte avec regret de cette date qui est imposée aux catholiques et à toutes les religions de notre pays. Nous partageons le souci du Gouvernement de limiter au maximum la circulation de l'épidémie, mais nous voyons mal que la pratique ordinaire de la messe favorise la propagation du virus et gène le respect des gestes barrières plus que bien des activités qui reprendront bientôt. La dimension spirituelle et religieuse de l'être humain contribue, nous en sommes persuadés, à la paix des cœurs, à la force dans l'épreuve, à la fraternité entre les personnes, et à toute la vie sociale. La liberté de culte est un élément constitutif de la vie démocratique. C'est pourquoi les évêques souhaitent rencontrer les pouvoirs publics, nationaux ou locaux, pour préparer la reprise effective du culte.

Les catholiques ont respecté et respecteront les consignes du Gouvernement. Le Conseil Permanent des évêques de France encourage vivement les familles qui seraient frappées par un deuil à ne pas renoncer aux obsèques religieuses, même si tous les membres de leur famille ne peuvent pas se réunir. Elle encourage aussi les fidèles à se rendre dans les églises pour y prier individuellement ; elle recommande aux diocèses et aux paroisses de continuer à proposer les moyens nécessaires à leur vie de foi. L'Eglise de France évaluera par ailleurs comment ce cadre nouveau permet la reprise de certaines activités caritatives étant données les situations de précarité dont elle est témoin.

La fête de la Pentecôte devrait marquer, sauf reprise de l'épidémie, la fin du confinement sévère en matière de vie liturgique et sacramentelle. Le Conseil Permanent des évêques de France invite les catholiques à vivre le mois de mai comme un mois « au Cénacle » dans une prière instante pour le don de l'Esprit Saint et comme un mois marial.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la CEF,
Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la CEF,
Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Amiens, vice-président de la CEF,
Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris,
Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois,
Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers,
Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen,
Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux,
Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre,
Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers.

plan de déconfinement

Réouverture des commerces, port du masque obligatoire dans les transports, reprise scolaire repoussée et très progressive… Édouard Philippe a dessiné le cadre national du déconfinement.

Maire, chef d'établissement, médecin, commerçant, ou encore archevêque, ils réagissent à ces annonces.

La présidente du CCNE, Karine Lefeuvre, revient sur les arbitrages nécessaires et sur l'importance d'une réflexion éthique.

Le gouvernement fait le choix de la prudence

Progressivité

Rarement un discours d'un premier ministre devant l'Assemblée nationale aura été si attendu par l'ensemble du pays. Après quinze jours de rumeurs, d'hypothèses, de communication gouvernementale parfois hasardeuse, Édouard Philippe présentait enfin, hier après-midi, des perspectives claires de sortie à une France usée par plus de quarante jours de confinement.

Chacun peut désormais se projeter dans l'après-11 mai en sachant ce que son quotidien pourra, et ne pourra pas être : retour des sorties sans attestation, à une distance maximale de 100 km de son domicile, du sport en plein air, mais seul, des rassemblements publics ou privés, dans la limite de dix personnes. Les restrictions demeureront très nombreuses, et c'est peu de dire que « prudence » fut le maître mot des annonces du chef du gouvernement. À l'image de la poursuite d'un confinement volontaire demandée aux personnes de plus de 65 ans.

Le triomphalisme, la réjouissance ou même un simple soulagement ne flottaient guère dans l'hémicycle, au fil des annonces d'Édouard Philippe. Au contraire, celui-ci a plutôt tenté de remettre la pression à des Français parfois guettés par *« le risque du relâchement »*. Ainsi, il n'a pas hésité à brandir, comme un avertissement : *« Si les indicateurs (épidémiologiques) ne sont pas au rendez-vous, nous ne déconfinerons pas le 11 mai. »*

À moins que cette menace ne doive être mise à exécution, une politique massive de test et d'isolement des malades et des cas contacts, couplée à des gestes barrières à appliquer en toutes circonstances, et à un port du masque très élargi, permettront au pays d'aller jusqu'à la fin du mois de mai, pour un premier bilan qui sera aussi le moment d'examiner de nouvelles possibilités. Au premier chef, la reprise des cérémonies religieuses, et la réouverture des cafés et restaurants.

Le déconfinement se fera donc, et ce fut un autre maître mot de l'exécutif hier comme les jours précédents, *« progressivement »*. *« Parce que nous voulons éviter une deuxième vague »*, a souligné Édouard Philippe, là où certains commentateurs semblaient présenter cette deuxième vague comme une quasi-fatalité. Les commentateurs, d'ailleurs, n'ont pas été épargnés par le premier ministre, qui les a jugés passés *« du café du commerce à certains plateaux de télévision »*. Alors qu'un débat sans doute houleux devait suivre son allocution dans l'hémicycle, le chef du gouvernement a brusquement rappelé avant de conclure que son discours, malgré des circonstances exceptionnelles, restait un discours politique. Il réservait ainsi aux députés une flèche aiguisée : *« Les députés ne commentent pas. Ils votent. »* Après les rêves d'union nationale, le débat politique, lui, est déjà pleinement déconfiné.

Gauthier Vaillant

«Protéger, tester, isoler»

« Protéger, tester, isoler ». Voilà les trois grands objectifs qui devront guider la doctrine sanitaire pour le déconfinement. *« Il y aura assez de masques pour faire face aux besoins à partir du 11 mai »*, a assuré Édouard Philippe, en précisant que la France reçoit aujourd'hui 100 millions de masques chirurgicaux par semaine et que 20 millions de masques grand public lavables seront disponibles à partir du 11 mai. Le port de ces masques sera obligatoire dans les transports et recommandé dans les commerces.

Pour réaliser le deuxième objectif, le premier ministre a annoncé que 700 000 tests virologiques seront réalisés chaque semaine. Ce chiffre a été calculé à partir des modélisations épidémiologiques qui évaluent entre 1 000 et 3 000 le nombre de nouveaux cas quotidiens de contamination à partir du 11 mai. *« À chaque nouveau cas correspondra en moyenne le dépistage d'au moins 20 à 25 personnes l'ayant croisé dans les jours précédents »*, a précisé Édouard Philippe.

Comme prévu, toute personne avec des symptômes devra être testée, et ensuite des *« brigades »* feront un *« travail d'identification »* de tous ses cas-contacts. La nouveauté est que cette mission sera confiée à l'assurance-maladie et que le débat sur l'application StopCovid est repoussé. Les personnes positives seront ensuite invitées à s'isoler soit dans des hôtels, soit chez elles. Mais dans ce cas, c'est tout le foyer familial qui sera confiné durant 14 jours.

> *«Il y aura assez de masques pour faire face aux besoins à partir du 11 mai.»*

Enfin, le déconfinement pourra se faire de manière différenciée selon les territoires, en fonction de critères fixés par les autorités sanitaires : le niveau ●●●

Le premier ministre Édouard Philippe lors de son discours à l'Assemblée nationale, mardi. David Niviere/AFP

●●● de circulation du virus, la tension sur les capacités hospitalières régionales en réanimation, et la disponibilité locale des tests. *« Ces indicateurs, leur lecture, seront cristallisés le 7 mai afin de déterminer quels départements basculent le 11 mai dans la catégorie, disons, rouge circulation élevée (du virus), ou vert circulation limitée »*, a précisé Édouard Philippe.

Un retour « très progressif » à l'école

« Je veux laisser le maximum de souplesse au terrain » pour le déconfinement des établissements scolaires, a prévenu Édouard Philippe. Concrètement, cela signifie que la stratégie nationale en la matière sera strictement adaptée à la situation locale.

Le premier ministre a donné un calendrier national qui diffère un peu de celui annoncé par le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Pas question toutefois d'attendre septembre, comme le préconisait le Conseil scientifique. Ce retour en cours est en effet considéré par l'exécutif comme un *« impératif pédagogique et de justice sociale, en particulier pour ceux qui peuvent difficilement suivre l'enseignement à distance »*.

Les plus petits seront bien accueillis dès le 11 mai. Dans les crèches, les enfants le seront *« par groupes de dix enfants maximum »*. À partir de l'école maternelle, le principe sera *« pas plus de quinze élèves par classe »*. L'ouverture des écoles primaires se fera *« partout sur le territoire et sur la base du volontariat »* des parents. Puis le 18 mai, *« mais seulement dans les départements où la circulation du virus est très faible »*, ce sera au tour des collèges de rouvrir, en commençant par les classes de 6e et de 5e. *« Fin mai »* sera décidée l'ouverture ou non des lycées *« début juin »*, en commençant par les lycées professionnels.

En ce qui concerne les masques, ceux-ci seront obligatoires pour les élèves à partir du collège, comme le préconisait le Conseil scientifique. Ils seront fournis à ceux qui n'ont pas réussi à s'en procurer. Des masques pédiatriques seront néanmoins à la disposition des directeurs des écoles élémentaires, par exemple si un enfant présente des symptômes. Enfin, *« tous les enseignants et encadrants des établissements scolaires recevront des masques qu'ils devront porter lorsqu'ils ne pourront respecter les règles de distanciation physique »*.

Entreprises, maintenir le télétravail

Le maintien du télétravail – utilisé massivement durant la phase de confinement – est vivement encouragé après le 11 mai. Édouard Philippe a ainsi demandé *« avec insistance »* aux entreprises de maintenir le travail à distance *« partout où c'est possible, au moins dans les trois prochaines semaines »*.

Le but de la mesure est de limiter les contacts sur les lieux de travail mais aussi de soulager les transports en commun, qui seront soumis à forte contrainte pour respecter les règles de distanciation. À défaut, le premier ministre demande aux employeurs de mettre en place des horaires décalés.

Concernant les règles sanitaires, les entreprises qui en ont les moyens sont invitées à équiper en masques leurs salariés. Les très petites entreprises et les indépendants seront aidés pour cela par l'État et les régions.

Une trentaine de guides et de fiches métiers ont d'ores et déjà été édités par le ministère du travail, en collaboration avec les branches professionnelles, pour conseiller les entreprises dans la mise en place des mesures barrières. Soixante sont nécessaires pour couvrir l'ensemble des secteurs. Le premier ministre a demandé au ministère du travail de mettre les bouchées doubles pour les livrer d'ici au 11 mai.

Édouard Philippe a demandé « avec insistance » aux entreprises de maintenir le travail à distance « partout où c'est possible ».

Enfin, le premier ministre a assuré que le dispositif du chômage partiel – qui couvre déjà un salarié du privé sur deux – sera maintenu jusqu'au 1er juin. *« Il nous faudra ensuite l'adapter progressivement, afin d'accompagner la reprise d'activité si l'épidémie est maîtrisée »*, a précisé Édouard Philippe. Les secteurs professionnels devant rester fermés continueront à être *« protégés »*.

Une rencontre est prévue jeudi 30 avril avec les partenaires sociaux et le premier ministre, le dialogue social devant être *« mobilisé »* à tous les niveaux dans cette phase délicate du déconfinement.

Suite page 4. ●●●

paroles

« S'extirper de ce flou ambiant »

Michaël Vidaud
Principal du collège Le Laoul à Bourg-Saint-Andéol, dans l'académie de Grenoble

« Le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN-Unsa) avait adressé une cinquantaine de questions prioritaires au gouvernement. Beaucoup demeurent sans réponse. Certes, on connaît désormais la date de réouverture des collèges, le 18 mai, et nous avons obtenu des précisions sur le port du masque au sein des établissements scolaires. Toutefois, des éléments indispensables à un cadre sanitaire sécurisé n'ont toujours pas été abordés. Le nettoyage des locaux, par exemple. Quand devra-t-il débuter ? À quelle fréquence ? Combien d'agents devront être mobilisés ?
J'espère que nous en saurons davantage jeudi, après les rendez-vous avec les partenaires sociaux. Nous ne rouvrirons nos établissements sereinement qu'à condition de s'extirper de ce flou ambiant. Il faudra nous faire confiance, à nous chefs d'établissement, et nous laisser la liberté d'adapter les règles selon notre environnement. Un lycée de centre-ville n'aura pas les mêmes impératifs qu'un lycée en zone prioritaire. »
Recueilli par Marion Lecas

paroles

« Une souplesse qui pourrait tourner à l'arbitraire »

Anne-Marie Moulin
Médecin, philosophe et directrice de recherche émérite au CNRS

« Je retiens trois mots de ce plan de déconfinement : souplesse, terrain et contexte. Pour la démocratie, ces trois aspects sont une bonne chose, car ils impliquent la participation d'une multiplicité d'acteurs. Préfet, maires, chefs d'établissement scolaire, commerçants : chacun, à son échelon, aura un rôle à jouer. Mais cette souplesse risque d'entraîner de grandes difficultés de gestion. Et la marge d'interprétation étant grande, je crains que certaines décisions ne dépendent des humeurs et de l'idéologie de tel ou tel, au risque de tourner à l'arbitraire.
Personnellement, je n'étais pas favorable au confinement absolu, car j'étais convaincue, à raison hélas, que cela entraînerait des inégalités et des injustices. En revanche, je crois qu'une certaine rigidité est nécessaire en matière de déconfinement. Je pense notamment au port du masque, obligatoire dans certains cas, laissé à l'appréciation individuelle dans d'autres. Résultat : on va passer son temps à le mettre, à l'enlever, le remettre… Et cela va tourner au casse-tête. »
Recueilli par Jeanne Ferney

PSAUME

(Ps 22 (23), 1-2ab, 2c-3, 4, 5, 6)

R/ Le Seigneur est mon berger :
rien ne saurait me manquer.
ou : Alléluia ! (cf. Ps 22, 1)

Le Seigneur est mon berger :
je ne manque de rien.
Sur des prés d'herbe fraîche,
il me fait reposer.

Il me mène vers les eaux tranquilles
et me fait revivre ;
il me conduit par le juste chemin
pour l'honneur de son nom.

Si je traverse les ravins de la mort,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
ton bâton me guide et me rassure.

Tu prépares la table pour moi
devant mes ennemis ;
tu répands le parfum sur ma tête,
ma coupe est débordante.

Grâce et bonheur m'accompagnent
tous les jours de ma vie ;
j'habiterai la maison du Seigneur
pour la durée de mes jours.

Psalmodie des moines de l'abbaye de Tamié

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean

En ce temps-là, Jésus déclara :
« Amen, amen, je vous le dis :
celui qui entre dans l'enclos des brebis
sans passer par la porte,
mais qui escalade par un autre endroit,
celui-là est un voleur et un bandit.
Celui qui entre par la porte,
c'est le pasteur, le berger des brebis.
Le portier lui ouvre,
et les brebis écoutent sa voix.
Ses brebis à lui, il les appelle chacune par son nom,
et il les fait sortir.
Quand il a poussé dehors toutes les siennes,
il marche à leur tête,
et les brebis le suivent,
car elles connaissent sa voix.
Jamais elles ne suivront un étranger,
mais elles s'enfuiront loin de lui,
car elles ne connaissent pas la voix des étrangers. »

Jésus employa cette image pour s'adresser aux pharisiens,
mais eux ne comprirent pas de quoi il leur parlait.
C'est pourquoi Jésus reprit la parole :
« Amen, amen, je vous le dis :
Moi, je suis la porte des brebis.
Tous ceux qui sont venus avant moi
sont des voleurs et des bandits ;
mais les brebis ne les ont pas écoutés.
Moi, je suis la porte.
Si quelqu'un entre en passant par moi,
il sera sauvé ;
il pourra entrer ; il pourra sortir et trouver un pâturage.
Le voleur ne vient que pour voler, égorger, faire périr.
Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie,
la vie en abondance. »

La porte

Depuis toujours, la porte est pour les humains un symbole fondamental, celui du passage d'un plan à un autre, de la terre au ciel. Beaucoup de civilisations connaissent l'image de la porte du ciel, passage du plan terrestre au plan divin. […] Jésus est la porte qui nous permet d'accéder à notre coeur, qui nous met en contact avec notre être profond. […] Jésus est donc la porte par laquelle je peux entrer et sortir, en quête d'une bonne pâture. Ici apparaît une autre dimension de cette image : la porte ne nous donne pas seulement accès à notre intériorité, mais aussi à l'extérieur, au monde. Entrer et sortir, introversion et extraversion, ce couple est indissociable ; ne reste vivant que celui qui, par Jésus, est capable des deux mouvements. […] Jésus nous dit qu'en lui nous trouverons le salut, la plénitude de la vie et l'accès à notre être complet ; en lui seul apparaît la vie dans sa vérité, la vie divine qui n'est pas bornée par les limites de notre corps et de notre histoire. "

Brebis

Avec les chèvres, elles forment le « petit bétail », source de lait, de laine et de viande. Les brebis mères sont un signe de bénédiction (Dt 7,13). Israël est comparé à un troupeau de brebis conduit par ses bergers, les rois, ou le Seigneur (2 S 24,17; Ez 34). Les brebis sans berger peuvent s'égarer (1 R 22,17; Mc 6,34), être volées ou dévorées (Jn 10,1-16). Le Serviteur souffrant reste silencieux comme la brebis devant ses tondeurs (Is 53,7).

Le berger

Selon une image très courante dans la Bible, le Bon Berger c'est le Christ, ou c'est Dieu. Cela veut dire que Dieu a pour chaque être humain l'attention, l'affection même, que le berger a pour un agneau. Il le guide là où il y a un pâturage et de l'eau, il le met à l'abri la nuit dans une bergerie pour qu'il ne soit ni dévoré par le loup ni volé par un brigand, il le soigne quand il est blessé et le recherche quand il est perdu et le porte quand il est fatigué… La théologie chrétienne au cours des premiers siècles a même largement représenté le Christ comme un berger portant un agneau perdu. Cela était pour eux un bon résumé de son rôle et de l'Évangile.

À l'époque de Jésus, les bergers étaient assez mal vus par les intégristes, car il est difficile d'appliquer à la lettre les commandements de la Loi religieuse quand on est dans la nature, et il est difficile de rejoindre la communauté pour lire la Bible si, à cause de son troupeau, l'on est un peu loin de la synagogue. Mais les bergers étaient par ailleurs réputés être proches de Dieu par la prière (la nature rend humble et admiratif de la création), et par le chant (comme David). Tout cela ressemble assez à ce que nous savons de Jésus, assez souple pour ce qui concerne la pratique religieuse, mais infiniment proche de Dieu et proche de chacun.

Il n'est donc pas très étonnant que l'Évangile nous dise que ce sont des bergers qui ont découvert les premiers que Jésus est le Christ. Nous sommes tous appelés ainsi à être à notre mesure des bergers.

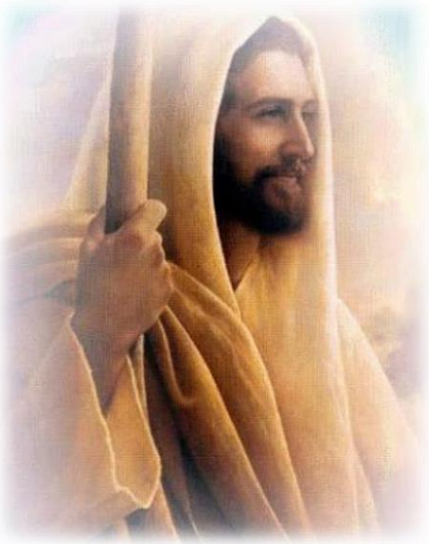

HTTPS://YOUTU.BE/YDWYZUTIQ24HTTPS://YOUTU.BE/YDWYZUTIQ24

Et si cette période de confinement nous donnait plus de temps pour se former, avec une vidéo « QUI EST DIEU »

prier avec un chant « plus près de toi mon Dieu »

et rire un peu !!! BD et vidéos

CHANT DE MEDITATION APRES LA CONFERENCE DE A FOSSION

LE COIN HUMOUR

Pour visionner cliquez sur la vidéo